

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le vingt-sept janvier deux mille vingt et un à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 32
DATE DE LA CONVOCATION	20/01/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	03/02/2021

OBJET :**Relevé de décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET ,
Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc
AUGUSTE , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUN ,
M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise
DUSSERRE , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël
REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , Mme
Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO ,
Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Marie-
José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Olivier PAUCHON procuration à Mme Martine BOUCHARDY, M. Claude BOUTRON
procuration à M. Jérôme MAZET, Mme Mélissa FOULQUE procuration à M. Jean-Louis
BROCHIER, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND

Absent(s) :

Mme Charlotte KUENTZ, M. Christophe PIERREL, Mme Isabelle DAVID, Mme Pauline
FRABOULET, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Nicolas GEIGER

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Zoubida
EYRAUD-YAAGOUN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir
ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Aux termes de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut déléguer au Maire un certain nombre de compétence pour tout ou partie de son mandat. L'article suivant du même code précise que le Maire doit rendre compte au Conseil des décisions qu'il a prises en vertu de ses délégations.

Par délibération n°2020_05_7 du 28 mai 2020, le Conseil municipal a ainsi délégué une vingtaine de ses compétences à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat.

Depuis la dernière information du Conseil municipal, Monsieur le Maire a fait usage de ses délégations dans les affaires suivantes :

FINANCES :

Demandes de subventions à l'Etat ou aux Collectivités territoriales :

Date	Objet	Organisme financeur	Montant de la subvention
17/12/20	Demande de subventions pour la construction d'un Accueil Touristique Terroir à Bayard	Etat	220 000 € HT
23/12/20	Acquisition de l'interface FILOUE/ AXEL. Demande de subvention	CAF	3 840 €
18/12/20	Conservatoire à Rayonnement Départemental : Schéma départemental des enseignements artistiques - demande de soutien financier avec le département des Hautes-Alpes année 2021	Département	83 000 €
17/12/20	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDEOVERBALISATION AUX FEUX TRICOLORES	Etat	35 930,83 € HT
17/12/20	MODERNISATION DES ECOLES DE LA COMMUNE DE GAP	Etat	450 000,00€ HT
17/12/20	DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INFORMATISATION DES CLASSES DE CE1 ET DES CLASSES ULIS	Etat Département	18 135,74 € HT (Etat) 18 135,74 € HT (Département)
16/12/20	Demande de subvention pour l'arrosage centralisé et modernisation du puits Nestlé	Etat	181 866.80 € HT

16/12/20	Demande de subvention pour l'extension du réseau cyclable	Etat	100 000 € HT
16/12/20	Demande de subvention pour la création d'un espace de respiration en centre ville	Etat	33 333,60 € HT
15/12/20	Sollicitation de financement pour la rénovation de l'Eclairage Public de la Ville de GAP	Etat Région	200 000 € HT (Etat) 132 000 € HT (Région)
09/12/20	Création d'une salle spécialisée dans les arts martiaux : demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.	Etat Région Département	225 000 € (Etat) 200 000 € (Région) 170 000 € (Département)
03/12/20	Centres Sociaux - Demande de subventions de fonctionnement 2021 au Conseil Départemental des Hautes-Alpes.	Département	58 744 €
03/12/20	Demande de subvention DSIL parc de la Pépinière, embellissement et sécurisation, restructuration de l'aire de jeux	Etat	210 000.40 € HT
09/12/20	WRC 2021 : demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Hautes Alpes.	Département	74 302 €
19/11/20	Demande de subventions pour le confortement et la modernisation du viaduc du Buzon	Etat Région Département	840 000 € HT (Etat) 584 000 € HT (Région) 280 000 € HT (Département)
16/11/20	Demande de subvention "Étude de faisabilité d'installations solaire photovoltaïques sur la commune de GAP et de son agglomération GAP-TALLARD-DURANCE pour une autoconsommation collective ou autoconsommation et revente	Région	28 000 € HT

	partielle ”		
--	-------------	--	--

Signature d'une convention :

Contrat Flowbird réactualisé : pour la fourniture de l'application Flowbird permettant le paiement à distance des droits de stationnement pour le compte de la Ville de Gap.

durée : 36 mois à partir du 1er janvier 2020

Signé le 27/11/20

Mise à disposition :

Conclusion d'une convention de Mise A Disposition par la Commune de GAP au profit de la Société Par Actions Simplifiée dénommée "DISTRICOLIS" aux fins d'occupation d'un local sis Route de la Justice (parcelle cadastrée Section AW Numéro 466)

durée : du 20/11/20 au 19/01/21

redevance mensuelle : 600 €

Signé le 10/11/20

POPULATION :

Délivrances et reprises de concession funéraires :

<i>Vente et Renouvellement de Concessions</i>			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
10/11/2020	Famille FANIT	30 ans	1 145,80 €
10/11/2020	Renouvellement Famille JULLIEN	30 ans	1 145,80 €
10/11/2020	Renouvellement Famille VALENTIN	30 ans	1 145,80 €
17/11/2020	Famille LESIRE	30 ans	2 291,60 €
18/11/2020	Famille ROLLAND	50 ans	2 441,00 €
27/11/2020	Famille GREGOIRE- LANASPRE	30 ans	1 145,80 €
09/12/2020	Famille SALIMI	30 ans	1 145,80 €
09/12/2020	Famille SALIMI	30 ans	1 145,80 €
09/12/2020	Famille OLLAGNIER	30 ans	2 291,60 €
09/12/2020	Renouvellement Famille QUEYREL	50 ans	2 441,00 €
09/12/2020	Renouvellement	30 ans	1 145,80 €

	Famille FORTOUL		
16/12/2020	Renouvellement Famille BLANCHARD	30 ans	1 145,80 €
30/12/2020	Renouvellement Famille GIRAUD	30 ans	1 145,80 €
05/01/2021	Famille KADDOUR	30 ans	1 145,80 €

<i>Vente et Renouvellement de cases de columbarium</i>			
Date	Concessionnaires	Durée	Prix
10/11/2020	Famille COMMETTE	15 ans	503.10 €
17/11/2020	Famille BENISTANT	15 ans	503,10 €
09/12/2020	Renouvellement Famille LAGOUTTE	15 ans	503,10 €
13/01/2021	Renouvellement Famille RABANEL	15 ans	503,10 €
14/01/2021	Renouvellement Famille RULLIER	15 ans	503,10 €

MARCHES PUBLICS :

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA DÉCISION
MAPA pour la fourniture et la pose de 2 colombarium au cimetière Saint-Roch.	Société GRANIMOND (57500 SAINT AVOLD)	Conclu pour un montant maximum de 15890 € HT.	6 OCTOBRE 2020

Groupement de commandes du Gapençais Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les travaux d'éclairage public et de réseaux secs	SA SCOP ETEC (05000 GAP)	Conclu comme suit : VILLE DE GAP : Minimum 1 000 000 € HT. Maximum 3 800 000 € HT. CAGTD : Minimum 4 000 € HT Maximum 1 000 000 € HT CCAS Pas de besoin Soit au un total Minimum 1 004 000 € HT . Maximum 4 800 000 € HT Pour une durée de 4 ans.	6 OCTOBRE 2020
Groupement de commandes Accord-cadre mono attributaire pour le Diagnostic de présence d'amiante et d'HAP dans les enrobés	Société A.C. ENVIRONNEMENT (38240 MEYLAN)	Conclu comme suit : Ville de Gap : Minimum HT 2 000 € Maximum HT 30 000 € CAGTD : sans minimum Maximum HT 5 000 € Seuils annuels : Minimum HT 2 000 € Maximum HT 35 000 € Seuils sur 4 ans : Minimum HT 8 000 € Maximum HT 140 000 € Durée : 4 ans.	14 OCTOBRE 2020
Groupement de commande Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les travaux de terrassement urbain , semi-urbain et rural	SAS ABRACHY (05130 TALLARD)	Conclu selon les seuils globaux suivants : Ville de Gap : Minimum 50 000 € HT Maximum 1 000 000 € HT CAGTD : Minimum 50 000 € HT Maximum 400 000 € HT. Total sur 4 ans Minimum 100 000 € HT Maximum 1 400 000 € HT Durée : 4 ans.	14 OCTOBRE 2020
MAPA pour la fourniture d'une étrave TUCHEL - SNOW VARIO à plaque de relevage à monter sur tracteur ISEKI de la Ville selon devis n°20-10-21 du 15/10/2020 en vue d'assurer le déneigement du secteur de Romette	Société BIALLER (05100 BRIANÇON)	Conclu pour un montant de : 7 600 € HT.	20 OCTOBRE 2020
MAPA pour la fourniture d'une	Société COINTE (05000 GAP)	Conclu pour un montant de : 4 000 € HT.	20 OCTOBRE 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Téléréfours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

étrave à neige à relevage classique pour tracteur ISEKI TH 4330 selon devis du 15/10/2020 en vue d'assurer le déneigement du secteur du stade municipal.			
MAPA Accord-cadre mono attributaire pour l'achat de mobilier de festivités pour la Ville de GAP	Société TECHNI PRO Aménagements (30127 BELLEGARDE)	Conclu pour un montant global de 4983,35€ HT.	26 OCTOBRE 2020
MAPA pour le Nouvel Abattoir Municipal : Étude comparative des modes de gestion	SELARL PINTAT AVOCATS (75008 PARIS).	Prix global forfaitaire Tranche Ferme: Analyse des modes de gestion Phase préparatoire : 2 800 € HT. Phase de comparaison : 2 800 € HT. Phase de décision : 1 400 € HT. Total : 7 000 € HT. Tranche optionnelle: Phase de conseil en vue de la mise en place de la solution retenue : 2 100 € HT. PSE Prix d'une réunion supplémentaire : 700 € HT. La durée prévisionnelle de la tranche ferme est de 3 mois. La tranche optionnelle aura une durée maximum de 24 mois	27 OCTOBRE 2020
Marché complémentaire sans mise en concurrence pour la pose des couvertines et tôle d'étanchéité rattaché au marché n° 000114 pour la « Construction de la Maison de Quartier des Cèdres » lot 9 enduit de façades	Société ISOLBAT 2 ECO (05000 GAP)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 858,77 HT . Durée maximale 10 jours.	28 OCTOBRE 2020
Marché sans publicité ni mise en concurrence en raison de l'exclusivité	Société SITEL (93230 ROMAINVILLE)	Conclu à partir du 01/11/2020, date d'expiration du précédent contrat	30 OCTOBRE 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

du prestataire pour la maintenance des baies de stockage HP et ESX.		forfait annuel de maintenance 4 641,40€ HT Durée : 1 an ferme.	
MAPA pour des travaux de ponçage et vitrification du parquet au Quattro	Société ATOUT PARQUET (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 26.537,50 € H.T.	5 NOVEMBRE 2020
MAPA pour une mission d'étude liée au reclassement en type L de la patinoire ALP'ARENA	Cabinet COSTE (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 14.651 € HT. correspondant à la tranche ferme.	5 NOVEMBRE 2020
Groupement de commande Accord-cadre à marchés subséquents pour les maîtrises d'œuvre de bâtiments	ARCHIGAP (GAP 05000) PRO BA TP Architecture (GAP 05000).	Conclu selon les seuils suivants : Ville de Gap Sans Minimum - Maximum : 130 000 € HT. CAGTD : Sans minimum - maximum : 70 000 € HT Total sans minimum - maximum 200 000 € HT. durée maximale est de 1 an.	13 NOVEMBRE 2020
Accord-cadre mono attributaire à bon de commandes pour la Fourniture de Masques Chirurgicaux	Groupe SOBER SAS (69830 SAINT-GEORGES DE RENEINS) .	Conclu pour un seuil minimum 2 000 masques et maximum 10 000 masques pour une période de 18 mois	16 NOVEMBRE 2020
Accord-cadre à bon de commandes pour la Fourniture de Masques Barrière en textile de type UNS C1	Groupe BUCEREP (31000 TOULOUSE)	Conclu pour un seuil minimum de 5 000 masques et maximum de 20 000 masques pour une période de 18 mois	16 NOVEMBRE 2020
Marché sans publicité ni mise en concurrence en raison de l'exclusivité du prestataire pour la maintenance et l'hébergement du Portail Familles	Société TEAMNET (75011 PARIS)	Conclu à partir du 01/01/2021, date d'expiration du précédent contrat. Forfait annuel de maintenance 3 961,52 € HT. Durée 1 an reconductible 4 fois, soit une durée totale de 5 ans.	16 NOVEMBRE 2020
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la maintenance et l'hébergement du logiciel de la Médiathèque	Société AGENCE FRANÇAISE INFORMATIQUE (77185 LOGNES).	Conclu à partir du 01/01/2021, date d'expiration du précédent contrat. Forfait annuel de maintenance 3 272,55 € HT.	16 NOVEMBRE 2021

		Durée 1 an reconductible 2 fois, soit une durée totale de 3 ans.	
Procédure formalisée avec négociation dite de conception- réalisation pour les travaux de construction d'un nouvel abattoir multi- espèces - zone du moulin du pré - route de la luye	Désignation par le Président du jury des personnalités en raison de leur compétence, en qualité de membre expert à voix consultative, chargé de donner un avis motivé, sur les offres reçues : -M. Jean-Louis BROCHIER, conseiller municipal, en tant que représentant pour mission de soutien à l'agriculture et au domaine de bayard.		24 NOVEMBRE 2020
MAPA pour la maintenance en condition opérationnelle et assistance des Systèmes et réseaux	Société NOEVA (06410 BIOT)	Conclu selon un montant global et forfaitaire de 16 000 € HT. Durée 1 an.	25 NOVEMBRE 2020
MAPA pour la prolongation de la maintenance et du support technique Veeam Availability Suite, logicielle utilisée par la collectivité pour la sauvegarde des données virtualisée, la reprise d'activité des machines virtuelles et la supervision des environnements virtualisés	Société NXO (38000 GRENOBLE).	Conclu à partir du 01/01/2021, date d'expiration du précédent contrat. Forfait annuel de maintenance 7 128 € HT. Durée 1 an ferme.	30 NOVEMBRE 2021
MAPA Accord-cadre mono attributaire pour la Location de matériels techniques, de matériels scéniques, de personnels techniques intermittents des activités du spectacle pour le Quattro et la Direction de la Culture Lot n°1 : Location de matériels techniques, scéniques et de personnels techniques intermittents des activités du spectacle au profit de la salle	SARL SONALP (05000 CHATEAUVIEUX).	Conclu pour les seuils suivants : Sans minimum - maximum : 110 000€ HT. Durée 1 an.	3 DÉCEMBRE 2020

de spectacle le Quattro			
MAPA Accord-cadre mono attributaire pour la Location de matériels techniques, de matériels scéniques, de personnels techniques intermittents des activités du spectacle pour le Quattro et la Direction de la Culture Lot n°2 : Location de matériels techniques et scéniques au profit de la Direction de la Culture et du Centre Municipal Culture et Loisirs	SARL SONALP (05000 CHATEAUVIEUX)	Conclu pour les seuils de suivants : minimum Direction de la Culture : 20 000 € HT CMCL : 6 000 € HT Montant maximum : Direction de la Culture : 60 000 € HT CMCL : 20 000 € HT Durée 1 an.	3 DÉCEMBRE 2020
Accord-cadre n°20074 conclu le 25.08.2020 pour l'acquisition de véhicules neufs et occasions Marché subséquent N°2020-MS1 pour l'achat d'un fourgon benne FUSO CANTER 3S13 d'occasion de 2017 pour 30 944 km pour les espaces verts	Société AZUR TRUCKS DISTRIBUTION (83 210 LA FARLEDE)	Pour un montant de 19 805,20 € HT frais d'immatriculation 552,76 € HT. Livraison de 3 semaines	3 DÉCEMBRE 2020
Accord-cadre à bon de commandes mono-attributaire pour les prélèvements et analyses légionelles	Société ITGA agence de Meyreuil (13590 MEYREUIL)	Pour un montant maximum de 4 166,66 € HT. Durée de 1 an renouvelable 3 fois total 4 ans.	4 DÉCEMBRE 2020
MAPA Accord-cadre pour l'acquisition et la location de matériel événementiel, lot n°1 : acquisition de moquette d'exposition filmée	Société GL Events Live (13705 LA CIOTAT)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 3 857 € HT.	8 DÉCEMBRE 2020
La consultation lancée pour l'accord-cadre à procédure adaptée pour l'acquisition et la location de matériel événementiel, lot n°2 : Location de cloisonnements et mobiliers est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général.			8 DÉCEMBRE 2020
MAPA Accord-cadre à pour l'acquisition et la location de matériel	Société GL Events Live (13705 LA CIOTAT)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 20 050 € HT.	8 DÉCEMBRE 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

événementiel, lot n° 3 : Location de protections de sol			
Accord-cadre à procédure adaptée pour l'acquisition et la location de matériel événementiel - Lot 4 location de cabines sanitaires mobiles	Société WC LOC RHONDA ALPES (38800 Le Pont de Claix)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 3 304 € HT.	8 DÉCEMBRE 2020
Accord-cadre à procédure adaptée pour l'acquisition et la location de matériel événementiel, lot n° 5 : Location de ballons éclairants	Société WATT SUD (05000 GAP)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 2 875,65 € HT.	8 DÉCEMBRE 2020
La consultation lancée pour l'accord-cadre à procédure adaptée pour l'acquisition et la location de matériel événementiel, lot n° 6 : Location de chapiteau et aménagements intérieurs, est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général.			8 DÉCEMBRE 2020
Accord-cadre à procédure adaptée pour l'acquisition et la location de matériel événementiel, lot n° 8 : Location de barrières hautes et blocs modulaires	Société GAP MATÉRIELS (05000 GAP)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de 3399,00 € HT.	8 DÉCEMBRE 2020
Marché subséquent N° 2020-MS2 pour l'achat d'un fourgon tôle CITROEN JUMPER L2H2 de 2018 pour 48 167 km. pour les espaces verts.	Société SCAG (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 15 000 € HT. Les frais d'immatriculation de 397,76 € HT. Délai de livraison mi décembre 2020	8 DÉCEMBRE 2020
Marché subséquent N° 2020-MS3 pour l'achat d'un fourgon fourgon CITROEN JUMPER tôle L2H2 de 2018 pour 63 488 km pour la voirie	Société SCAG (05000 GAP)	Conclu pour un montant de 14 700 € HT. Les frais d'immatriculation de 397,76 € HT. Délai de livraison mi décembre 2020	8 DÉCEMBRE 2020
Marché subséquent N° 2020-MS4 pour l'achat d'un mini camion benne Piaggio porter euro6 benne SL neuf pour le nettoisement	Société AZUR TRUCKS DISTRIBUTION (83 210 FARLEDE)	Conclu pour un montant de 16 388,92 € HT. Les frais d'immatriculation de 332,30 € HT. Délai de livraison de 3 semaines	8 DÉCEMBRE 2020
MAPA pour l'acquisition et la	Société ENVHYRO (89460 CRAVANT)	Conclu pour un montant global et forfaitaire de	8 DÉCEMBRE 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

location de matériel événementiel - location de protection de sol dans le cadre du Rallye Monte Carlo du 12 au 27 janvier 2021.		6566,40€ HT.	
Avenant n° 1 au marché n° 2020200025 de Travaux pour la Restructuration et l'extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental lot n° 3 : Murs rideaux, menuiseries extérieures, fermeture	SARL MIROITERIE GAPENCAISE (05000 GAP)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 136 664,80 € HT. Prestations en plus-values : 8 008 € HT. Prestations en moins-values: 5 600,00 € HT. Montant total des prestations supplémentaires : 2 408 € HT. Nouveau montant total : 139 072,80 € HT. Soit une augmentation de 1,76 % sans prolongement des délais.	10 DÉCEMBRE 2020
Avenant n° 1 au marché n° 2020200026 de Travaux pour la Restructuration et l'extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental - lot n° 4 : Menuiseries bois intérieures	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION CHARLES (05000 GAP)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 60 500 € HT. Montant total des prestations supplémentaires : + 13 622,43 € HT. Nouveau montant Total : 74 122,43 HT.€ Soit une augmentation de 22,51 % sans prolongement des délais.	10 DÉCEMBRE 2020
Avenant n° 1 au marché n° 2020200033 de Travaux pour la Restructuration et l'extension du Conservatoire à Rayonnement Départemental lot n° 12 : ascenseur	ACAF GAP SAS (05000 GAP)	Incidence financière de l'avenant : Montant initial du marché : 21 900 € HT. Prestations supplémentaires : 1 500 € HT. Nouveau montant total 23 400 € HT. Soit une augmentation de 6,84 % Sans prolongement des délais.	10 DÉCEMBRE 2020
MAPA pour la fourniture et l'installation d'une sonorisation destinée	Société SONALP (05000 CHÂTEAUVIEUX)	Pour un montant de 12 445 € HT.	10 DÉCEMBRE 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

au Complexe Sportif Jean-Christophe LAFAILLE			
Marché sans publicité ni mise en concurrence pour la maintenance du progiciel ARPÈGE, incluant les logiciels ADAGIO, IMAGE, IBEMOL, MELODIE, MAESTRO, SOPRANO, et REQUIEM,	Société ARPÈGE (44230 ST SEBASTIEN SUR LOIRE).	Conclu selon un forfait annuel de maintenance de 8 822,97 € HT. Durée 1 an, reconductible 4 fois, durée totale 5 ans.	14 DÉCEMBRE 2020
MAPA pour l'acquisition d'instruments pour le Conservatoire à rayonnement départemental Lot 2 : violons baroques	Société LE GOUIC	Conclu pour un montant de 3 510 € € TTC	18 DÉCEMBRE 2020
MAPA pour l'acquisition d'instruments pour le Conservatoire à rayonnement départemental Lot 4 : saqueboute	Société C. BOSC	Conclu pour un montant de 3 150 € TTC	18 DÉCEMBRE 2020
MAPA pour l'acquisition d'instruments pour le Conservatoire à rayonnement départemental Lot 5 : archets violons Lot 6 : archet violoncelle	Société CHIVAS Solange	Conclu pour un montant de 3 700 € TTC	18 DÉCEMBRE 2020
MAPA pour l'acquisition d'instruments pour le Conservatoire à rayonnement départemental Lot 7 : flûtes à bec alto	Société MDO VENET	Conclu pour un montant de 1 590 € TTC	18 DÉCEMBRE 2020
ANNULE ET REMPLACE la DECISION D2020_11_349 du 24 Novembre 2020 Procédure formalisée avec négociation dite de conception-réalisation pour les travaux de	Désignation par le Président du jury des personnalités en raison de leur compétence, en qualité de membre expert à voix consultative, chargé de donner un avis motivé, sur les offres reçues : -M. Jean-Louis BROCHIER, conseiller municipal, en tant que représentant pour mission de soutien à l'agriculture et au domaine de bayard.		23 DÉCEMBRE 2020

construction d'un nouvel abattoir multi-espèces - zone du moulin du pré - route de la luye		
Procédure formalisée avec négociation dite de conception-réalisation pour les travaux de construction d'un nouvel abattoir multi-espèces - zone du moulin du pré - route de la luye	Désignation par le Président du jury des personnalités en raison de leur compétence, en qualité de membre expert à voix consultative, chargé de donner un avis motivé, sur les offres reçues : -Madame Melissa FOULQUE, conseillère municipale déléguée, en tant qu'exerçant une mission de soutien à la ruralité	24 DÉCEMBRE 2020

Information sur les marchés subséquents : pour la fourniture d'énergie

OPÉRATION	TITULAIRE	MONTANT EN € H.T.	DATE DE LA DÉCISION
Groupement de commande marché subséquent 2020200090 n°5 pour le mois d'Octobre 2020 à l'accord-cadre n° 2019000122 lot n°2 de fourniture de combustible	Société E. LELERC SAS SUDALPII (05000 GAP)	Conclu selon les seuils globaux de commandes suivants : Fourniture de combustibles NORMAL Quantités minimales mètres cubes (m3) : 15 000 Quantités maximales mètres cubes (m3) : 20 000 Fourniture de combustibles GRAND FROID Quantités minimales mètres cubes (m3) : 1 200 Quantités maximales mètres cubes (m3) : 2 200 Totaux Quantités minimales mètres cubes (m3) : 16 200 Quantités maximales mètres cubes (m3) : 22 200 période du 14 octobre au 31 octobre 2020.	14 OCTOBRE 2020
Groupement de commande marché subséquent 2020200143 n°6 pour Décembre 2020, à	Société E. LELERC SAS SUDALPII (05000 GAP)	conclu selon les seuils globaux de commandes suivants : Quantités minimales mètres cubes (m3) : 3	9 DÉCEMBRE 2020

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

l'accord-cadre n° 2019000122 lot n°2 fourniture de combustible		Quantités maximales mètres cubes (m3) : 7	
---	--	--	--

Le Conseil prend acte.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 36

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le :

- 4 FEV. 2021

Affiché ou publié le :

- 4 FEV. 2021